



Essais N°1-2-034

Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-034 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

L'Institut National de la Protection des Végétaux INPV

Adresse : 12 Avenue des frères Ouadek, Hacem Badi,
El Harrach, Alger.

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025 : 2005 et les règles d'application
d'ALGERAC pour l'activité d'essais suivante :

✓ **Analyses chimiques des pesticides**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans
l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les
exigences de l'accréditation.

Date d'octroi : 27/11/2016

Date de fin de validité : 26/11/2021

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA